Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre-François Unger DARES - Présidence et Secrétariat général Rue de l'Hôtel-de-Ville 14 CP3984 - 1211 Genève 3

Berne, 8 septembre 2010

## Siège mondial de Japan Tobacco International à Genève

Monsieur le Conseiller d'Etat,

L'entreprise Japan Tobacco International (JTI) prévoit de construire un nouveau batiment pour son siège mondiale à Genève. Santé Publique Suisse, l'association faîtière de santé publique de notre pays, déplore ce projet. Nous le regrettons d'autant plus que sa construction est prévue à proximité immédiate des principales organisations internationales de santé présentes à Genève.

Or cela n'a plus à être démontré : le tabagisme est la principale cause de cancer évitable dans le monde. Dans les pays en développement, l'usage du tabac est responsable de plus de 80% de tous les cancers pulmonaires. La « Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte antitabac » est le premier traité négocié sous les auspices de l'OMS. Adoptée en 2003, elle est devenue depuis l'un des traités ayant remporté la plus large adhésion dans l'histoire des Nations Unies. Elle compte déjà 168 Parties.

L'Etat de Genève se présente à raison comme la capitale mondiale de la santé. A ce titre, Genève s'est fortement impliquée auprès de l'OMS comme auprès d'autres organisations de santé. Ces collaborations sont reconnues, encouragées et jugées prioritaires au niveau national également. Adoptée en 2006 par le Conseil fédéral, la « Politique extérieure suisse en matière de santé » précise ainsi que « Genève occupe une place centrale dans la politique internationale de santé: elle est le siège de 25 organisations internationales et abrite les représentations de 154 Etats et plus de 300 organisations non gouvernementales. Il est de notre intérêt de préserver et de renforcer ce rôle d'Etat hôte et de lieu de conférences. » (Objectif 5).

Or la position actuelle de Genève nous paraît incohérente. En effet, il est contradictoire qu'un Etat qui se proclame « capitale de la santé » puisse simultanément soutenir l'implantation du nouveau batiment d'une entreprise dont tout le monde sait qu'elle met en danger la santé de la population dans le monde entier. Santé Publique Suisse vous prie donc à revoir votre préavis positif à l'égard de la construction du nouveau siège de JTI, notamment à la lumière des arguments présentés ci-dessus. Si un jour l'OMS devait recevoir des offres d'autres pays pour déplacer son siège, ce bâtiment pourrait devenir un veritable cadeau danaen.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations les meilleures.

Ursula Zybach Présidente

Copies à: Dr. Gaudenz Silberschmidt, Vice-directeur Office fédéral de la santé publique Pierre de Labouchere, Président JTI

Myloch